



INTERNATIONAL UNION  
OF RAILWAYS

## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 27/2014

---

### **1ère Conférence internationale sur la standardisation ferroviaire, le 10 juin au siège de l'UIC (Paris)**

(Paris, 28 mai 2014) La 1ère Conférence internationale sur la standardisation ferroviaire, qui aura lieu le 10 juin 2014 au siège de l'UIC à Paris, marque l'aboutissement des activités menées par l'UIC dans ce domaine.

La standardisation consiste à recueillir les acquis de l'expérience et à effectuer des choix technologiques cohérents et efficaces, afin de garantir des niveaux d'interopérabilité et de sécurité minimum et de faciliter l'exploitation ferroviaire courante.

Depuis la reprise des activités de standardisation de l'UIC à la suite de l'assemblée générale de Pékin en décembre 2010, des étapes importantes ont été franchies : création de la plateforme de standardisation, introduction des IRS, formation de pôles de travail (« clusters ») afin de reconstruire le lien économique et technique entre les normes et l'exploitation réelle.

L'objectif de la 1ère Conférence internationale sur la standardisation ferroviaire consistera à faire le point sur l'évolution des règlements et référentiels ferroviaires au regard des retours d'expérience. Cet événement sera l'occasion de réfléchir à la poursuite des actions de standardisation et à la stratégie permettant aux parties prenantes de s'enrichir mutuellement de leurs contributions respectives.

Les différents acteurs (entreprises ferroviaires, industriels et prescripteurs) examineront les contraintes propres au transport ferroviaire et proposeront des pistes pour relever les défis liés à l'évolution de nos sociétés et du marché des transports.

Au cours des 4 sessions prévues, des intervenants de haut niveau exposeront les actions et orientations les plus aptes à faciliter la transition majeure que le secteur s'apprête à vivre. Une démarche logique sera proposée aux participants à partir des fondamentaux de la standardisation.

La première présentation sera l'occasion de rappeler que la standardisation est l'expression d'un savoir-faire commun et complémentaire des divers acteurs. Nous aborderons ensuite les implications légales de la standardisation, notamment celles relatives à l'interopérabilité et à la sécurité.

Les présentations de l'après-midi porteront tout particulièrement sur le développement du système ferroviaire et l'activation des services. Les modalités de financement seront évoquées et comparées aux coûts de l'absence de standardisation. Des cas d'application de standards seront ensuite examinés afin de disposer de repères lors de la phase de conception.

Une séance de questions-réponses avec les intervenants est prévue à la fin de la conférence.

La participation est gratuite.

**Programme provisoire :**

[http://uic.org/com/IMG/pdf/conference\\_on\\_railway\\_standardisation\\_draft\\_programme.pdf](http://uic.org/com/IMG/pdf/conference_on_railway_standardisation_draft_programme.pdf)

**Inscriptions :**

[http://uic.org/spip.php?article3281&var\\_mode=calcul](http://uic.org/spip.php?article3281&var_mode=calcul)

**CONTACTS**

**Contenu** : Gianfranco Cau, UIC Rail System Department: [cau@uic.org](mailto:cau@uic.org)

**Diffusion** : UIC Communications: [com@uic.org](mailto:com@uic.org)